Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je présente aux citoyennes et citoyens de Terrasse-Vaudreuil les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Ce rapport est présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 août 2025 et sera diffusé sur le territoire de la municipalité.

Faits saillants du rapport de l'auditeur indépendant

L'audit des états financiers consolidés de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 a été réalisé par la Société de comptables professionnels agréés BCGO s.e.n.c.r.l.

L'auditeur a émis une opinion selon laquelle, à l'exception de la réserve sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations reliée au Chapitre SP3280 des normes comptables canadiennes pour le secteur public, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil au 31 décembre 2024, des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément auxdites normes comptables.

Faits saillants du rapport financier 2024

Revenus des activités de la municipalité

Les revenus de l'administration municipale ont atteint 5 201 010 $ en 2024, une hausse par rapport au montant budgété de 3 587 486 $. Cette augmentation s'explique notamment par des transferts gouvernementaux pour les activités d'investissement, totalisant 1 302 934 $, ainsi qu'un rendement supérieur aux prévisions pour certains postes budgétaires.

Excédent de fonctionnement de l'exercice

Pour l'exercice 2024, la municipalité enregistre un excédent à des fins fiscales de 253 347 $, représentant une saine gestion budgétaire.

Charges des activités

Les charges de l'administration municipale s'élèvent à 3 929 746 $. Les principaux postes de dépenses sont liés à :

- L'administration générale : 915 952 $
- La sécurité publique (incendie, civile et police) : 729 885 $

- Le transport : 535 495 $
- L'hygiène du milieu : 1 215 189 $
- La santé et le bien-être : 13 137 $
- L'aménagement, l'urbanisme et le développement : 126 731 $
- Les loisirs et la culture : 359 287 $
- ainsi que les frais de financement : 34 070 $

Dette à long terme

La dette à long terme (incluant la Régie de l'eau de l'Ile Perrot) à la charge de l'ensemble des contribuables s'élève à 2 006 202 $ en 2024, comparativement à 1 841 148 $ l'année précédente, soit une augmentation de près de 9 %, en raison des investissements importants à l'usine de traitement de l'eau de la Régie.

Commentaires et perspectives

La situation financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil demeure stable. L'atteinte d'un excédent, l'augmentation des investissements municipaux dans les infrastructures ainsi que l'augmentation des transferts gouvernementaux témoignent d'une gestion prudente et proactive des ressources financières.

Les efforts en matière de contrôle des dépenses, d'entretien des équipements et infrastructures ainsi que l'optimisation des services continueront d'être au cœur des priorités du conseil municipal.

Fait à Terrasse-Vaudreuil, le 12 août 2025.

Michel Bourdeau
Maire